

Le Président de l'université de Bordeaux

Vu les dispositions du code de l'éducation, et notamment les articles L.713-9, L.719-1, L.719-2 et D.719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bordeaux ;

Vu la décision du 27 avril 2026 portant organisation de l'élection de la direction de l'IUT de Bordeaux ;

Vu la candidature de Madame Murielle BENEJAT ;

Vu l'extrait du procès-verbal en date du 2 juillet 2026 ;

Considérant que les membres du conseil de l'Institut universitaire de technologie se sont réunis le jeudi 2 juillet 2026 pour élire la nouvelle direction de l'Institut.

Décide

Article 1. Scrutin relatif à l'élection de la directrice de l'IUT de Bordeaux

Dans le cadre du scrutin du 2 juillet 2026, les membres du conseil de l'Institut universitaire de technologie se sont prononcés comme suit :

1er tour du scrutin :

◆ Nombre d'électeurs inscrits :	40
◆ Nombre de votants :	31
◆ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
◆ Nombre de suffrages exprimés ¹ :	30
◆ Nombre de voix obtenues par candidat :	
- Murielle BENEJAT :	30

Article 2. Résultats de l'élection de la directrice de l'IUT de Bordeaux

Madame Murielle BENEJAT est élue directrice de l'Institut universitaire de technologie à compter du 12 juillet 2026 et pour un mandat d'une durée de cinq ans (soit jusqu'au 11 juillet 2031).

Madame Murielle Bénéjat siège valablement jusqu'à la désignation de son successeur.

¹ Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blancs ou nuls

Article 3. Exécution

La direction générale des services de l'université de Bordeaux est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 3 juillet 2026

Dean LEWIS

Le président de l'université de Bordeaux

Par délégation

Julien ROPIQUET

Directeur des affaires juridiques

